**Rédiger le résumé d’un texte**

**Définition du résumé :**

Le résumé consiste à **condenser un texte,** sans excéder le nombre de mots imposé. Il a pour objectif de présenter les informations de la manière la plus simple et efficace possible. Le résumé doit faciliter la compréhension des informations principales.

**Les contraintes communes à tout résumé :**

1. Le résumé doit respecter l’énonciation du texte initial. En pratique, faites comme si vous étiez l’auteur du texte et aviez à le résumer pour une présentation quelconque. L’auteur s’exprime à la troisième personne du singulier ? Faites de même (« il », « elle »). A la première personne du singulier ? Alors, écrivez « je » ! N’écrivez jamais « l’auteur indique que » ou autre formule similaire : toute intervention personnelle est à proscrire. Vous n’avez pas à donner votre point de vue. Un résumé n’est ni une analyse, ni un commentaire de texte.
2. Vous devez suivre le fil des idées développées par l’auteur, dans le même ordre. Autrement dit, votre résumé doit suivre le déroulement linéaire du texte et respecter la hiérarchisation et l’enchaînement des idées.
3. Vous devez rédiger le résumé avec vos propres mots. Il est interdit de reprendre des termes ou expressions de l’auteur.

**Les étapes de la rédaction d’un résumé :**

1. **Eliminez les difficultés de vocabulaire**

Après une première lecture attentive, relevez les mots difficiles et cherchez-en le sens en vous aidant d’abord du texte, puis d’un dictionnaire.

1. **Dégagez le thème général, les idées directrices**

De quoi parle-t- on ? Que cherche-t-on à nous démontrer ou que veut-on nous faire comprendre ?

Une seconde lecture attentive vous aidera à dégager le sujet du texte et l’essentiel de son argumentation ( Si c’est un texte d’idées)

1. **Soulignez les points principaux dans le texte**

Utilisez pour ce travail de repérage un crayon de manière à pouvoir rectifier en cas d’erreur (gomme). Il arrive en effet fréquemment que l’on prenne une idée secondaire pour une idée principale.

Ne vous fiez pas totalement à la disposition en paragraphes, car les idées ne suivent pas nécessairement ce découpage

1. **Repérez les articulations logiques**

L’articulation du raisonnement est fréquemment indiquée par des liaisons logiques que vous devez repérer (en les encadrant, par exemple ) : de plus, mais, néanmoins, par conséquent, donc, etc.) Ces mots de liaison indiquent les relations de cause, de conséquence, d’opposition, etc.

1. **Dégagez le plan détaillé du texte**

Reprenez les idées principales (soulignées dans le texte). Ordonnez votre plan en hiérarchisant les parties et les sous-parties. 1- idées principales, 1. Arguments appuyant ces idées, et exemples illustrant les arguments.

1. **La rédaction du résumé**

Vous êtes maintenant en mesure de composer votre résumé

Attention !

.Ne présentez pas le texte et n’utilisez donc pas de formules telles que : «  l’auteur déclare que…, démontre que… »

. Ne prenez pas de « distance » avec le texte : vous devez produire dans le même ordre une version condensée, mais fidèle.

. Ne reprenez pas les citations du texte. Mais les mots clés sont permis, et à la rigueur une formule significative (notée entre guillemets).

Vous devez éliminer tout ce qui est d’un intérêt secondaire : illustrations d’une idée, exemples d’appui, chiffres et pourcentages superflus…)

1. **Vérification et relecture**

Cette étape est indispensable. Relisez une première fois pour vérifier la cohérence de vos propos, leur enchainement.

Comptez vos mots ( faites figurer le nombre de mots utilisés à la fin du résumé). Vous devez réduire le texte de l’auteur au quart de sa longueur environ ( marge de 10% en plus ou en moins admise).

Si vous constatez une trop grande différence, relisez une seconde fois plus attentivement, afin de retrancher des mots ( phrases à contracter d’avantage) ou d’en ajouter ( éléments à reprendre dans le plan).

**Exercice :**

Résumez ce texte en 10 mots :

Un vol audacieux a été commis en Suisse. Des oeuvres de Picasso exposées temporairement au public en ont fait les frais. Il s'agit plus exactement de toiles qui sont au nombre de sept. Les voleurs se sont introduits dans une galerie de Zurich durant le dernier week-end, après la fermeture du samedi après-midi. Nous ne connaissons pas encore l'identité du propriétaire. On peut toutefois estimer le préjudice entre 50 et 200 millions de francs suisses. Les tableaux volés appartiennent aux périodes "bleue" et "rose" du grand peintre. Figure parmi eux "Le Christ de Montmartre" (1904). Notons que deux des toiles ont déjà été dérobées en 1991 avant d'être retrouvées l'année suivante.